

**REPORTING ARTICLE 29 DE
LA LOI DE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE POUR LA
CROISSANCE VERTE (LTECV)**

EXERCICE 2021

Reporting article 29 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Juin 2021

Ce document présente la situation de PRO BTP FINANCE au regard des exigences réglementaires de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 (Loi Energie-Climat – dite LEC) et de son décret d'application n°2021-663 du 28 mai 2021¹.

Avertissement :

En tant que société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) gérant au moins un OPC « référencé » par le décret (dont les OPC relevant de la Directive UCITS et les FIA), PRO BTP FINANCE est tenue de présenter des informations sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa politique de décision d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques.

PRO BTP FINANCE n'est pas tenue de fournir les informations sur la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement de chacun de ses fonds, aucun d'entre eux ne dépassant le seuil de 500 millions d'euros (1° du I du D.533-16-1 du COMOFI).

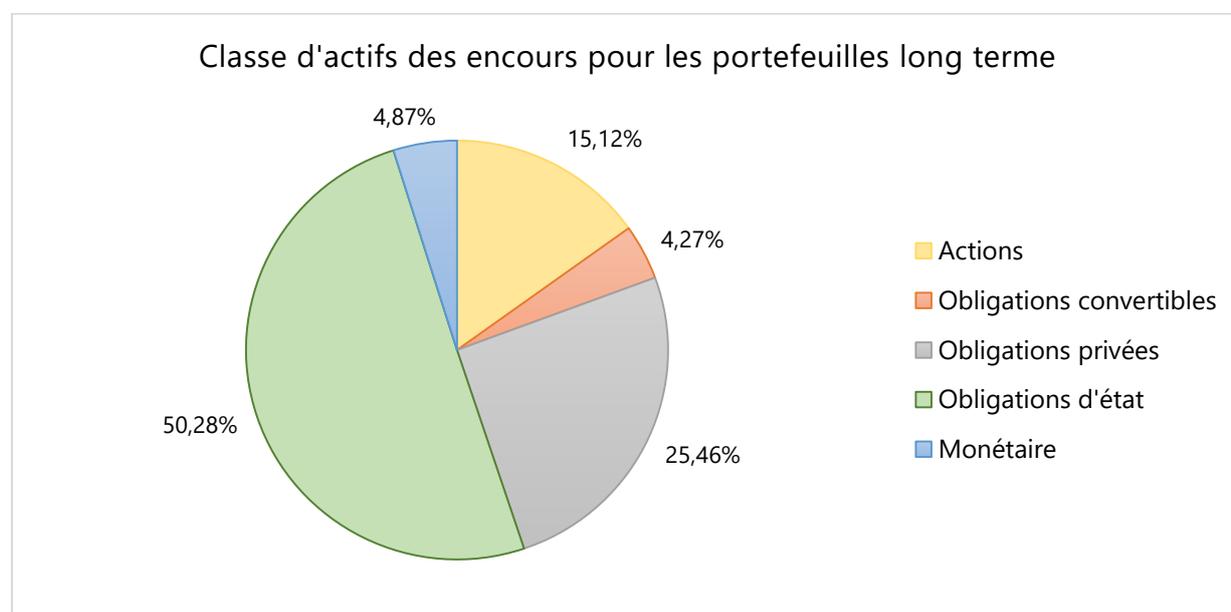
Compte tenu de la faible disponibilité, qualité et homogénéité des données fournies par les entreprises, les estimations fournies par la SGP sont à prendre avec précaution, voire n'ont pu être réalisées.

¹<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043541738>

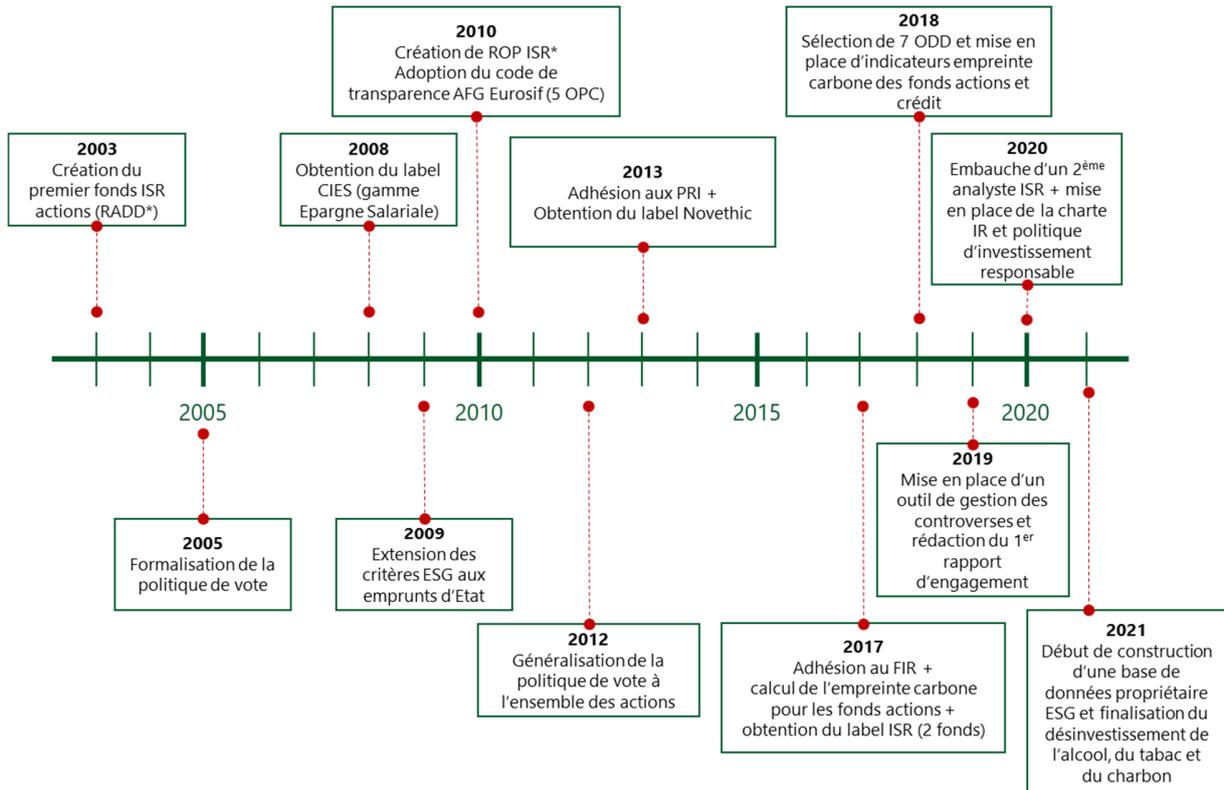
1. Démarche générale de l'entité

PRO BTP FINANCE est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Spécialisée dans la gestion de mandats diversifiés, elle répond aux contraintes et objectifs de plusieurs clients institutionnels, et plus particulièrement des Institutions paritaires de la profession du Bâtiment et des Travaux Publics. PRO BTP FINANCE gère des fonds d'épargne salariale à destination des entreprises et des salariés du BTP. PRO BTP FINANCE gère également une gamme de fonds communs de placement spécialisés par classe d'actifs ainsi que de supports en unités de compte de contrats d'assurance vie.

A fin 2021, nos encours, principalement constitués de mandats pour le compte du Groupe PRO BTP s'élèvent à 14,26 milliards d'euros. Les actifs gérés dans les portefeuilles long terme (soit près de 95% de nos encours), se répartissent selon les classes d'actifs suivantes :



PRO BTP FINANCE a mis très tôt en place une politique ESG qui s’est enrichie au fil des années. En effet, depuis 2003, avec l’embauche d’un analyste extra-financier dédié, notre démarche durable a été lancée par la création du fonds Regard Actions Développement Durable. Depuis, une multitude d’actions ont été entreprises pour améliorer la durabilité de nos investissements ; le graphique ci-dessous en retrace les grandes lignes :



*RADD = Regard Actions Développement Durable

*ROP ISR = Regard Obligations Privées ISR (renommé Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR en 2021)

Notre engagement s'appuie sur trois principes :

1. **Protéger durablement le capital de nos clients** et générer une performance pérenne. Ce principe implique nécessairement la prise en compte d'enjeux extra-financiers de long terme.
2. **Défendre les valeurs sociétales ancrées dans l'ADN** du Groupe PRO BTP. Notre démarche s'inscrit dans la continuité de la responsabilité sociétale et des valeurs historiques de solidarité et d'indépendance portées par le Groupe PRO BTP, groupe à gouvernance paritaire.
3. **Servir l'intérêt général à travers la démarche d'investissement responsable.** Cette approche se traduit par une triple volonté dans les actes d'investissements : assurer le lien et la solidarité intergénérationnelle, privilégier les secteurs d'activité qui contribuent à améliorer la santé, et enfin veiller à ne pas soutenir les secteurs et activités dont la nocivité pour l'Homme est avérée.

Le détail de notre politique d'investissement responsable se trouve dans deux documents clés : notre [Charte d'investissement responsable](#) et notre [Politique d'investissement responsable](#) qui sont consultables directement sur notre site internet à l'adresse <https://www.probtppfinance.com/accueil>. Vous pourrez également y retrouver notre [politique d'engagement](#). La gestion des risques de durabilité est détaillée dans le [chapitre dédié](#) du rapport.

En pratique, notre politique d'investissement responsable se décline selon plusieurs stratégies, selon le type de fonds et la classe d'actifs.

Premièrement, deux stratégies d'exclusion sont appliquées de façon systématique à tous les fonds² :

1. Une première politique d'exclusion normative vise à exclure les entreprises sujettes à de fortes controverses³, ne respectant pas les grands principes du Pacte Mondial de l'ONU ou impliquées dans le secteur de l'armement controversé⁴.

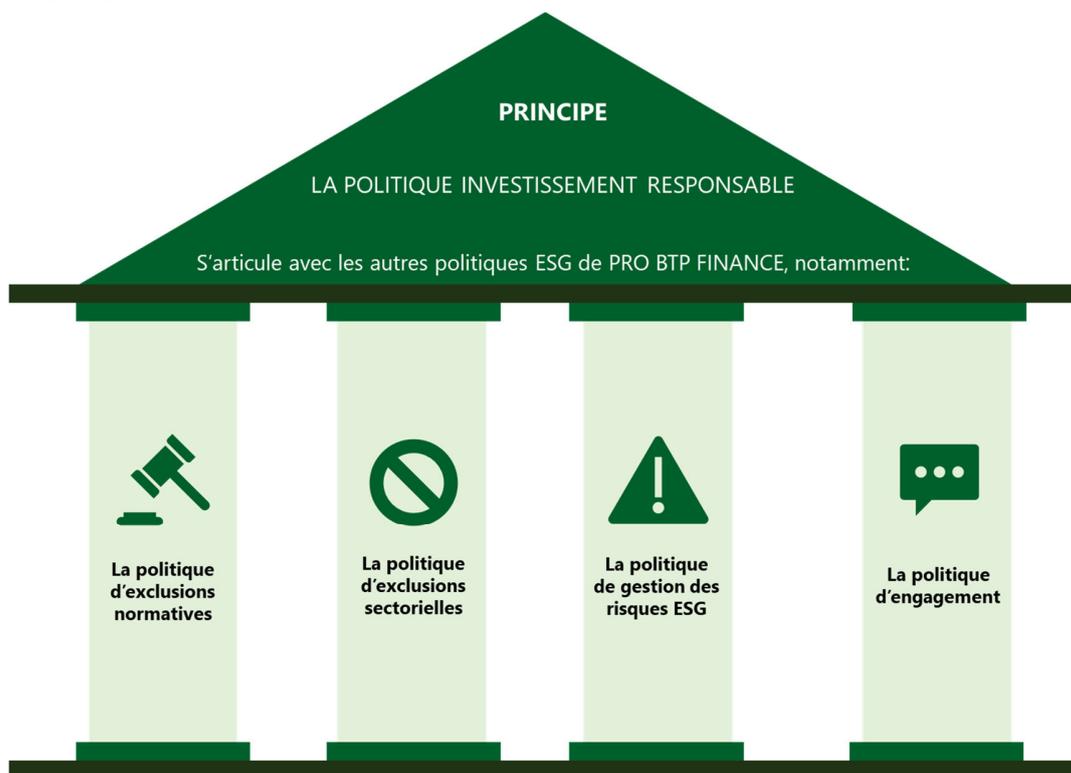
² A l'exception du fonds *Regard Actions Internationales*, car il s'agit d'un fonds de fonds d'OPC externes

³ Controverses « rouges » MSCI, considérées comme « très sévères »

⁴ Convention d'Ottawa et d'Oslo

Dans le cas des émetteurs souverains, sont exclus ceux étant sur la liste *noire* du GAFI (<https://www.fatf-gafi.org/fr/>). Les émetteurs sur liste *grise* du GAFI (sous surveillance) font l'objet d'études sur leurs progrès en matière de transparence et de coopération. Ils peuvent être exclus si leurs progrès sont jugés insuffisants. Dans le cadre du dispositif interne de LCB FT, le risque pays est également suivi et analysé par le pôle CCI. Il en résulte une gradation du risque de blanchiment et/ou financement du terrorisme en trois catégories : risque faible, risque modéré et risque élevé.

2. Une deuxième politique d'exclusion sectorielle concerne les entreprises dont le secteur d'activité principal⁵ est nuisible à la santé (alcool et tabac) ou à l'environnement (charbon et hydrocarbures non-conventionnels). En effet, l'alcool et le tabac sont incompatibles avec le positionnement du Groupe PRO BTP, acteur de la santé.



Ensuite, nous appliquons différentes stratégies selon le type de fonds : pour certains de nos fonds émetteurs privés labélisés ISR comme Regard Actions Développement Durable

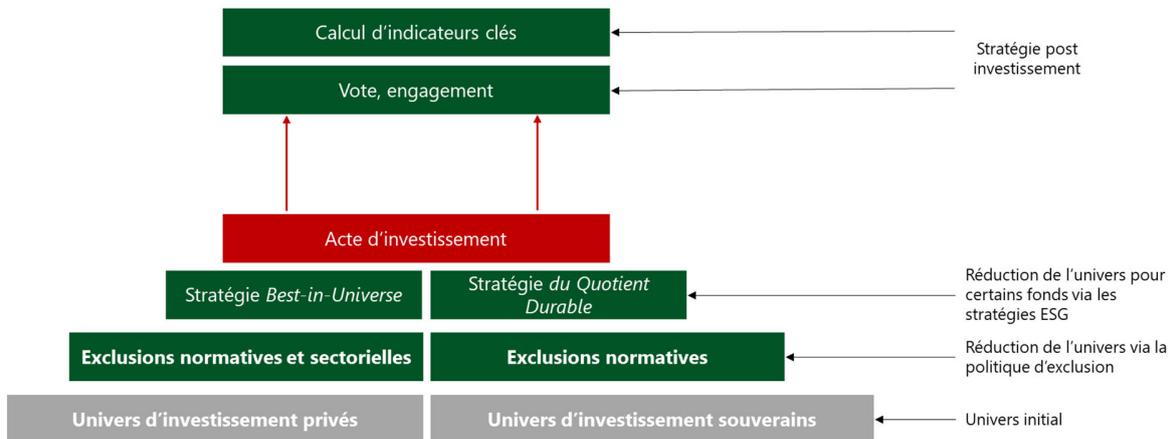
⁵ Pour le tabac et l'alcool, dont le secteur GICS est « Tobacco », « Distillers & Winers » ou « Brewers » - source MSCI
Pour le charbon et les hydrocarbures non-conventionnels, émetteur identifié par l'ONG Urgewald

ou Regard Crédit Euro IG 3-5 ISR, nous appliquons une réduction de l'univers d'investissement pour éliminer les éléments les moins durables d'après les données de notre fournisseur Moody's ESG (stratégie dite *Best-in-Universe*).

Pour certains de nos fonds souverains comme Regard Souverains Euro 1-3, Regard Souverains Euro 3-5 ou Regard Souverains Euro 5-7, nous préférons appliquer la méthode du Quotient Durable. Celle-ci consiste à s'assurer que la note moyenne de notre portefeuille (d'après les notes de notre fournisseur ISS) est constamment supérieure à la note moyenne de son indice de référence.

Enfin, nous appliquons également des stratégies post acte d'investissement :

1. Nous avons une politique d'engagement exigeante et pratiquons le dialogue avec les émetteurs dans nos portefeuilles. Un chapitre dédié à l'engagement fournira plus de détail sur cet aspect.
2. Nous essayons de mesurer notre impact sur la société via des indicateurs. Nous calculons ainsi chaque année les émissions carbone de certains portefeuilles⁶, ainsi que le taux de féminisation des boards et des effectifs.



⁶ Regard Actions Développement Durable, Regard Actions Croissance, Regard Actions Euro, Regard Sélectif Actions Euro, Regard Sélectif Actions Monde, Regard Convertible, Regard Crédit Euro 5-7, Regard Haut Rendement, Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR et Regard Crédit Euro 1-3

Nous allons étendre l'intégration ESG et le calcul d'indicateurs clés à la quasi-totalité de nos fonds en 2022. Ce déploiement sera possible grâce à la mise en production de notre base de données dédiée à l'ESG en 2022.

Nos encours s'élèvent à 14,26 milliards d'euros à fin 2021. Le périmètre ISR de conviction⁷ est géré au sein de nos OPC à vocation générale et représente 1 268,07 millions d'euros, soit 8,89% des encours globaux et 31,43% de ces mêmes OPC. L'exposition aux « obligations vertes » s'élève à 662,76 millions d'euros, soit 4,65% des encours sous gestion. Le périmètre d'intégration de critères ESG⁸ appliqué au reste des actifs s'élève à 11,33 milliards d'euros et représente 79,46% des encours sous gestion.

Au total, les périmètres ISR de conviction, exposition aux Green Bonds et intégration ESG couvrent 93,06% des encours totaux gérés au 31 décembre 2021. D'autres stratégies vont se déployer d'ici à 2023.

PRO BTP FINANCE classe ses actifs selon les catégories suivantes : fonds actions, fonds obligations, fonds d'obligations convertibles, fonds monétaires et fonds diversifiés. Ces catégories reflètent le type d'actif présent dans les fonds.

Dans le cadre de la réglementation SFDR qui vise à améliorer la transparence en matière de finance durable, nous sommes également tenus de classer nos fonds en trois catégories : les fonds article 6 où l'ESG n'a qu'un rôle mineur, les fonds article 8 où l'ESG joue un rôle significatif, et les fonds article 9 où l'ESG joue un rôle central.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la classification SFDR de chacun de nos fonds, ainsi que les éventuels labels. Le périmètre des fonds Article 8 va s'étendre en 2022.

⁷ Fonds labellisés ISR et/ou sous code de transparence ainsi que le fonds Regard Green Bonds

⁸ Exclusions normatives et sectorielles, calculs d'indicateurs, calculs de Quotients Durables

Description	Total général ⁹	Part ESG	Article 8	Article 9	Label ISR	Label CIES	Type d'actifs
FCPE REGARD EP. FLEXIBLE ET SOL	23 326 697	100%	X			X	Diversifiés
FCPE REGARD EPARGNE ACTIONS	59 189 047	99%	X			X	Actions
FCPE REGARD EPARGNE DYNAMIQUE	40 430 336	99%	X			X	Diversifiés
FCPE REGARD EPARGNE EQUILIBRE	133 639 982	100%	X			X	Diversifiés
FCPE REGARD EPARGNE MONETAIRE	115 441 207	91%	X			X	Monétaire
FCPE REGARD EPARGNE OBLIGATAIRE	44 833 240	99%	X			X	Obligations
FCPE REGARD EPARGNE PME	1 955 761	0%					Actions
FCPE REGARD EPARGNE PRUDENT	371 759 310	100%	X			X	Diversifiés
FIBTP 2016	2 493 299	100%					Diversifiés
FIBTP 2017	2 337 729	100%					Diversifiés
FIBTP 2018	2 919 779	100%					Diversifiés
FIBTP 2019	2 529 197	100%					Diversifiés
FIBTP 2020	5 843 228	100%					Diversifiés
FIBTP 2021	3 530 047	100%					Diversifiés
FIBTP Long Terme	114 640 430	100%					Obligations
Fonds dédié 1	62 764 329	53%					Monétaire
Fonds dédié 2	2 276 218	14%					Diversifié
Fonds dédié 3	43 215 271	63%					Monétaire
Fonds dédié 4	1 115 161	0%					Actions
Fonds dédié 5	12 032 058	8%					Actions
Fonds dédié 6	376 601 232	0%					Actions
Total épargne salariale	1 422 873 557	68%					
Mandat 1a	799 547 585	100%					Diversifiés
Mandat 2a	344 372 276	99%					Diversifiés
Mandat 2b	6 911 937 480	97%					Diversifiés
Mandat 3	45 073 712	0%					Diversifiés
Mandat 4	43 930 893	100%					Diversifiés
Mandat 5	502 533 391	95%					Diversifiés
Mandat 6a	371 084 195	98%					Diversifiés
Mandat 6b	132 783 032	98%					Diversifiés
Mandat 6c	98 236 504	92%					Diversifiés
Mandat 7	3 615 604 931	99%					Diversifiés
Total mandats	12 865 103 998	97%					
REGARD ACT. DEVELOP. DURABLE	239 217 559	98%	X		X		Actions
REGARD ACTIONS CROISSANCE	116 501 191	89%					Actions
REGARD ACTIONS EURO	443 404 410	98%					Actions
REGARD ACTIONS INTERNATIONALES	212 566 910	0%					Actions
REGARD CONV Euro	278 564 957	100%					Convertibles
REGARD CREDIT Euro IG 1-3	282 741 522	100%					Obligations
REGARD CREDIT Euro IG 3-5 ISR	196 463 941	100%	X		X		Obligations
REGARD CREDIT Euro IG 5-7	297 551 114	100%					Obligations
REGARD GREEN BONDS	198 707 922	100%	X				Obligations
REGARD HAUT RENDEMENT	88 518 515	100%					Obligations
REGARD MONETAIRE	444 066 810	80%					Monétaires
REGARD OBLIGATIONS	25 419 700	99%	X				Obligations
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	86 413 314	99%	X				Obligations
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	399 585 467	100%	X				Obligations
REGARD OBLIGATIONS RETRAITE	173 481 954	100%					Diversifiés
REGARD SELECTIF ACT EUROPEENNE	296 130 837	91%					Actions
REGARD SELECTIF ACTIONS MONDE	67 029 481	89%					Actions
REGARD SOUV EMERGENTS IG	66 148 549	95%					Obligations
Total FPC	3 912 514 151	91%					
UC REGARD ACTIONS	13 539 632	73%					Actions
UC REGARD DYNAMIQUE	71 937 310	91%					Diversifiés
UC REGARD EQUILIBRE	81 389 759	92%					Diversifiés
UC REGARD FLEX. SOLIDAIRE	527 704	100%					Diversifiés
UC REGARD OBLIG DIVERSIFIEES	1 020 482	100%					Obligations
UC REGARD PRUDENT	10 373 880	76%					Diversifiés
UC REGARD RESP. FLEXIBLE	15 091 686	100%	X		X		Diversifiés
Total UC	193 880 454	90%					

⁹ Attention, les pourcentages et cumuls sur les totaux des colonnes ne s'additionnent pas et leurs sommes ne sont pas égales à 100% (OPC présents dans les mandats).

Description	Total général ¹⁰	Exclusions	Best in Universe	Quotient durable	Fonds de fonds ISR	Calcul empreinte carbone	Calcul féminisation des boards	Green Bonds
FCPE REGARD EP. FLEXIBLE ET SOL	23 326 697	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE ACTIONS	59 189 047	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE DYNAMIQUE	40 430 336	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE EQUILIBRE	133 639 982	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE MONETAIRE	115 441 207	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE OBLIGATAIRE	44 833 240	X			X			
FCPE REGARD EPARGNE PME	1 955 761							
FCPE REGARD EPARGNE PRUDENT	371 759 310	X			X			
FIBTP 2016	2 493 299	X						
FIBTP 2017	2 337 729	X						
FIBTP 2018	2 919 779	X						
FIBTP 2019	2 529 197	X						
FIBTP 2020	5 843 228	X						
FIBTP 2021	3 530 047	X						
FIBTP Long Terme	114 640 430	X						
Fonds dédié 1	62 764 329	X						
Fonds dédié 2	2 276 218	X						
Fonds dédié 3	43 215 271	X						
Fonds dédié 4	1 115 161							
Fonds dédié 5	12 032 058							
Fonds dédié 6	376 601 232							
Total épargne salariale	1 422 873 557							
Mandat 1a	799 547 585	X		X				
Mandat 2a	344 372 276	X		X				
Mandat 2b	6 911 937 480	X		X				
Mandat 3	45 073 712	X		X				
Mandat 4	43 930 893	X		X				
Mandat 5	502 533 391	X		X				
Mandat 6a	371 084 195	X		X				
Mandat 6b	132 783 032	X		X				
Mandat 6c	98 236 504	X		X				
Mandat 7	3 615 604 931	X		X				
Total mandats	12 865 103 998							
REGARD ACT. DEVELOP. DURABLE	239 217 559	X	X			X	X	
REGARD ACTIONS CROISSANCE	116 501 191	X				X	X	
REGARD ACTIONS EURO	443 404 410	X				X	X	
REGARD ACTIONS INTERNATIONALES	212 566 910							
REGARD CONV Euro	278 564 957	X				X	X	
REGARD CREDIT Euro IG 1-3	282 741 522	X				X		
REGARD CREDIT Euro IG 3-5 ISR	196 463 941	X	X			X		X
REGARD CREDIT Euro IG 5-7	297 551 114	X				X		X
REGARD GREEN BONDS	198 707 922	X						
REGARD HAUT RENDEMENT	88 518 515	X				X		X
REGARD MONETAIRE	444 066 810	X						
REGARD OBLIGATIONS	25 419 700	X		X				
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	86 413 314	X		X				X
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	399 585 467	X		X				X
REGARD OBLIGATIONS RETRAITE	173 481 954	X				X		
REGARD SELECTIF ACT EUROPEENNE	296 130 837	X				X	X	
REGARD SELECTIF ACTIONS MONDE	67 029 481	X				X	X	
REGARD SOUV EMERGENTS IG	66 148 549	X						
Total FPC	3 912 514 151							
UC REGARD ACTIONS	13 539 632	X						
UC REGARD DYNAMIQUE	71 937 310	X						
UC REGARD EQUILIBRE	81 389 759	X						
UC REGARD FLEX. SOLIDAIRE	527 704	X						
UC REGARD OBLIG DIVERSIFIEES	1 020 482	X						
UC REGARD PRUDENT	10 373 880	X						
UC REGARD RESP. FLEXIBLE	15 091 686	X			X			
Total UC	193 880 454							

¹⁰ Attention, les pourcentages et cumuls sur les totaux des colonnes ne s'additionnent pas et leurs sommes ne sont pas égales à 100% (OPC présents dans les mandats).

Cependant, PRO BTP FINANCE peut être amené à investir dans des fonds gérés par des sociétés de gestion externes, en particulier dans des fonds monétaires. Ainsi, 94% des fonds monétaires dans lesquels PRO BTP FINANCE investit prennent en compte l'ESG dans leur gestion ou sont labélisés ISR.

Les informations que nous mettons à la disposition de nos clients investisseurs concernent notre démarche, nos engagements, nos processus d'investissement et les résultats associés. Ces informations sont disponibles sur notre site internet.

Nature des informations ESG	Informations	Fréquence
Politiques	Charte d'investissement responsable Politique d'investissement responsable Politique d'engagement	Annuelle
Actualités	Lettre trimestrielle du développement durable	Trimestrielle
Gestion des risques ESG	Prise en compte des risques en matière de durabilité Déclaration sur les incidences négatives en matière de durabilité	Annuelle
Processus OPC	Code de transparence – Emetteurs publics Code de transparence – Emetteurs privés actions Code de transparence – Emetteurs privés crédit Code de transparence – Regard Responsable Flexible	Annuelle
Reporting extra-financier des OPC	Reporting ISR de Regard Actions Développement Durable Reporting ISR de Regard Crédit Euro IG 3-5 ISR Reporting ISR des fonds Regard Souverains Euro 1-3, 3-5 et 5-7 Reporting ISR du fonds Regard Responsable Flexible	Mensuelle
Rapports vote et engagement	Politique d'engagement	Annuelle
Gouvernance	Politique de rémunération	Annuelle

En interne, nous publions également tous les 15 jours une revue de presse. Celle-ci a pour vocation de synthétiser l'actualité liée à la finance durable, à l'environnement et aux thématiques sociétales/ de gouvernance.

Nous collaborons étroitement dans différentes instances de référence dans le domaine de l'investissement responsable afin de promouvoir les meilleures pratiques de place au niveau français, européen et international. Vous trouverez nos collaborations ci-dessous :

Initiative	Lien	Date d'adhésion	Activité de PRO BTP FINANCE
 PRI Principles for Responsible Investment	Lien PRI	2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signataire des 6 principes des PRI dans la gestion des actifs de la société de gestion ▪ Participation à des initiatives de place en matière d'exercice des droits de vote ▪ Noté A sur l'engagement et l'intégration ESG ▪ Réalisation et envoi du rapport PRI chaque année
 FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	Lien FIR	2017	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutient la promotion de l'ISR ▪ Participation à des ateliers sur l'ISR et échanges avec les émetteurs
 SFAF <small>LABORATEUR FINANCIER des ANALYSTES FINANCIERS</small>	Lien SFAF	2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre de la Commission ESG
 afg <small>association française de gestion financière</small>	Lien AFG	2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion au code de transparence de l'AFG-FIR ▪ Participation à des ateliers sur l'ISR

Plusieurs de nos fonds disposent du label ISR ou du label du CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) :

Initiative	Lien	Date de labélisation	Activité de PRO BTP FINANCE
 Label ISR	Lien ISR	2017 2017 2019 (Tous renouvelés en 2021)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regard Crédit Euro IG 3-5 ISR ▪ Regard Actions Développement Durable (RADD) ▪ Regard Responsable Flexible (RRF)

 <p>COMITÉ INTERSYNDICAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE</p>	<p>Lien CIES</p>	<p>2009 (Renouvelé en juillet 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Regard Epargne Monétaire▪ Regard Epargne Obligataire▪ Regard Epargne Actions▪ Regard Epargne Dynamique▪ Regard Epargne Equilibre▪ Regard Epargne Prudent▪ Regard Epargne Flexible et solidaire
--	----------------------------------	--	--

2. Moyens internes pour contribuer à la transition

PRO BTP FINANCE consacre une part significative de son budget à l'investissement responsable.

Tout d'abord, en termes de ressources humaines, PRO BTP FINANCE dispose d'un Responsable de l'ISR, ainsi que de deux analystes à temps plein dédiés à l'investissement responsable. Ils sont annuellement accompagnés d'un stagiaire qui se consacre aux votes et à l'engagement sur une durée de 6 mois. Cette équipe dédiée à l'ISR a représenté près de 10% des ETP de PRO BTP FINANCE sur l'année 2021.

A cette équipe s'ajoutent quatre analystes buy-side, dont une certifiée ESG par l'EFFAS, qui intègrent systématiquement les données extra-financières à leurs analyses classiques. Deux gérants sont en charge des fonds labélisés ISR, et un gérant pilote ses fonds selon la stratégie du Quotient Durable. En plus d'appliquer les exclusions normatives et sectorielles, les autres gérants sont également régulièrement sensibilisés aux enjeux ESG. A ces équipes internes s'ajoute un renfort de consultants qui accompagne PRO BTP FINANCE depuis plus de deux ans dans la mise en place d'une base de données propriétaire ESG. Celle-ci sera opérationnelle en juin 2022. Un développeur informatique externe vient également renforcer nos équipes dans le cadre du projet.

Pour ce projet, qui va permettre de fiabiliser et d'étendre considérablement l'intégration ESG au sein du pôle de gestion, un budget très significatif a été déployé.

En plus des budgets liés aux ressources humaines, internes et externes, PRO BTP FINANCE investit significativement chez des prestataires de données externes afin d'obtenir une information ESG à jour et de qualité.

Prestataire	Type de donnée	Commentaire
MSCI	Controverses	12 000 émetteurs couverts
Moody's ESG	Notations émetteurs privés	5 000 émetteurs couverts
ISS	Notations émetteurs souverains Conseil et plateforme de vote (hors France)	120 pays couverts
Proxinvest	Conseils sur les votes (France)	
Urgewald	Emetteurs impliqués dans le charbon Emetteurs impliqués dans les hydrocarbures non-conventionnels	3 000 émetteurs couverts pour le charbon 700 pour les hydrocarbures non-conventionnels
Refinitiv	Indicateurs d'impact	6 000 émetteurs couverts
Trucost	Données Green Bonds	

Le budget pour l'obtention de ces données ESG représente plus de 16% du budget « Recherche » de la société PRO BTP FINANCE.

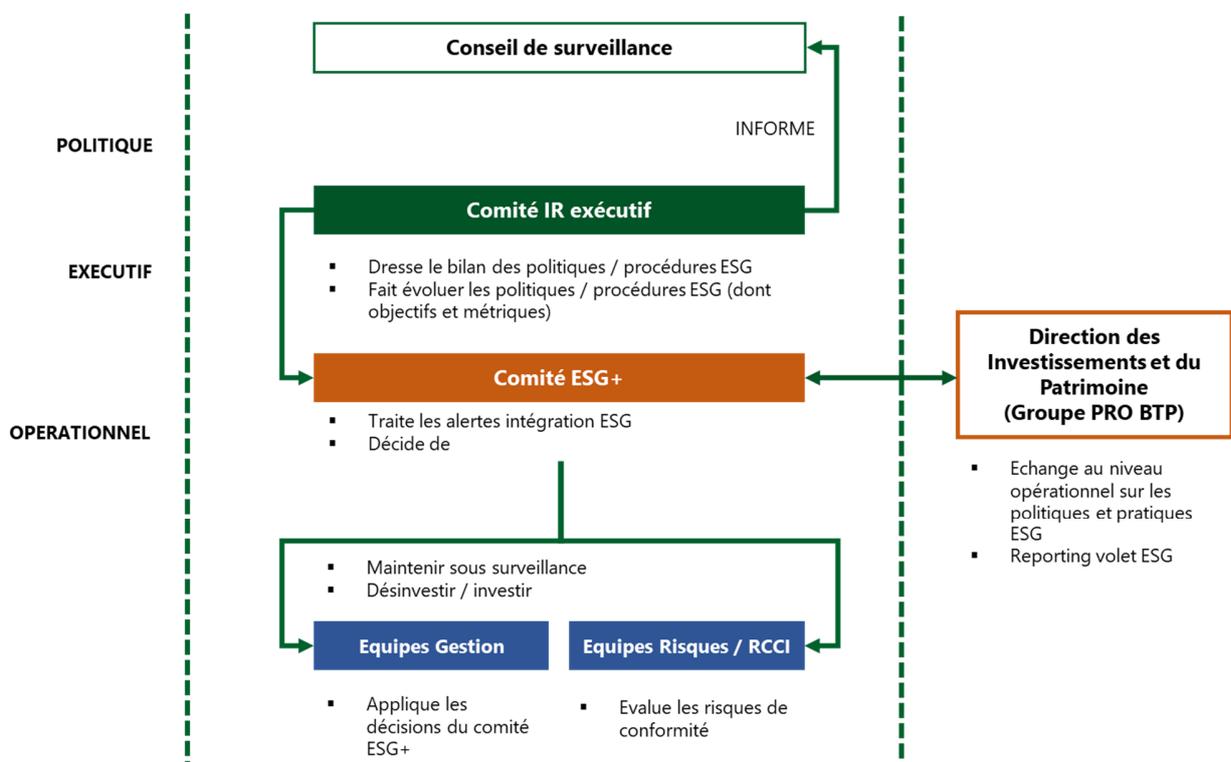
PRO BTP FINANCE a également à cœur de développer les compétences de ses équipes. Ainsi, les analystes ISR participent régulièrement à des conférences et des webinaires sur la finance durable. Des formations sont également effectuées tout au long de l'année. Aussi, en 2022, une formation en Data Analyse a été budgétée pour les analystes ISR. Celle-ci leur permettra de mieux gérer et exploiter les données dans la base ESG et d'en tirer le meilleur parti.

Les gérants sont évidemment concernés par cette montée en compétence. Plusieurs présentations ont été organisées, soit par des prestataires externes, soit directement par l'équipe ISR, pour que les gérants puissent suivre le contexte réglementaire et les dernières avancées en termes de finance durable.

Enfin, la mise en place de notre base ESG propriétaire permettant de centraliser toutes les données reçues de nos fournisseurs, de les associer à nos positions en portefeuilles et aux indices, et de les analyser nous permet d'étendre le périmètre et la profondeur de nos stratégies ESG et de mettre en place des stratégies « impact investing » (investissement à impact) au travers des nombreux indicateurs mis à notre disposition.

3. Gouvernance de l'ESG au sein de l'entité financière

PRO BTP FINANCE a mis en place une gouvernance interne dédiée au pilotage transverse des sujets ESG. Cette gouvernance s'articule autour de deux comités distincts : le comité d'investissement responsable et le comité ESG+.



Le Comité IR exécutif

La stratégie Investissement Responsable de PRO BTP FINANCE est décidée par le Comité « Investissement Responsable » de PRO BTP FINANCE. Il fait vivre collectivement l'ensemble du dispositif ESG (politiques, processus, procédures, etc.).

Ce comité est composé de la Présidente du Directoire et de ses membres ainsi que du responsable de la conformité et du contrôle interne. Il est animé par le responsable du pôle ISR, qui a une expérience de plus de 20 ans dans la gestion ESG.

La stratégie Investissement Responsable est rédigée par le comité et implémentée par la gestion de PRO BTP FINANCE. Ce comité se réunit au minimum chaque trimestre et dresse le bilan de l'application des politiques ESG et fait évoluer de manière collaborative les politiques (objectifs, métriques ESG), processus et procédures ESG sur l'ensemble de la chaîne de production (gestion, risques, contrôle interne, reporting, etc.)

Le comité ESG+

Le comité « ESG+ » est un comité opérationnel dédié au traitement des sujets ESG, et plus particulièrement au traitement des « alertes ESG », par application du processus d'intégration ESG.

Il est composé des équipes de gestion, des équipes ESG, des équipes en charge du contrôle des risques et des équipes en charge de la conformité et du contrôle interne.

Le comité est amené à prendre des décisions sur la base des informations ESG qui lui sont soumises. Il est également garant de l'application des procédures et processus de gestion ESG selon les orientations politiques arrêtées par le comité « Investissement Responsable ». Il pourra faire des propositions d'évolutions des processus opérationnels au Comité « Investissement Responsable ».

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est régulièrement impliqué et formé au gré de l'avancement des réglementations relatives à l'ESG.

Politique de rémunération

La politique de rémunération intègre désormais les ambitions ESG de la société de gestion. Un résumé de celle-ci sera consultable sur le site Internet dans la rubrique « Politiques et réglementation ».

Objectif de mixité au sein de la société de gestion (loi Rixain)

PRO BTP FINANCE est attentive à l'équilibre femmes/hommes dans ses effectifs, notamment dans les équipes chargées de prendre des décisions d'investissement (gérants, analystes, contrôle, direction). En 2021, les femmes représentaient 42,5% des effectifs totaux, 45,5% des équipes chargées de prendre des décisions de gestion. PRO BTP FINANCE se fixe comme objectif de rester, a minima, sur ces niveaux.

4. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou des gérants

PRO BTP FINANCE s'engage à appliquer ses principes généraux de responsabilité dans ses processus de décisions d'investissement et de gestion des risques. Nous avons mis en place une politique d'engagement qui vise à sensibiliser les entreprises aux risques extra-financiers tout en les accompagnant. En tant qu'investisseur responsable, nous attachons une grande importance à maintenir un dialogue avec les entreprises. Le vote et le dialogue sont pour nous des leviers d'efficacité pour atteindre nos objectifs.

Nos principes d'engagement sont les suivants :

1. Un actionariat actif. La politique de vote et l'engagement font partie intégrante de notre stratégie d'investissement responsable.
2. Prôner les bonnes pratiques de gouvernance. Les initiatives d'engagement individuelles ou en groupe sont un moyen pour PRO BTP FINANCE de communiquer sur les bonnes pratiques de gouvernance.
3. Engagement par le vote et le dialogue. PRO BTP FINANCE s'engage pour une finance responsable et transparente par le vote systématique aux assemblées générales et le dialogue auprès des émetteurs « sensibles ».

Le périmètre de vote concerne la quasi-totalité¹¹ des fonds Actions de PRO BTP FINANCE : Regard Actions Développement Durable, Regard Actions Euro, Regard Sélectif Actions Européennes, Regard Actions Croissance, Regard Sélectif Actions Monde et Regard Positif L/S Actions (fonds dissout en juillet 2021).

¹¹ Sauf Regard Actions Internationales, car il s'agit d'un fonds de fonds d'OPC externes

Les votes sont tous réalisés dans le cadre de notre [politique d'engagement](#), consultable sur notre site Internet. Les grands principes de cette politique visant à garantir une bonne gouvernance sont les suivants :

- Principe d'équité : une action, une voix
- Principe d'intégrité de l'information financière, de la gestion et de la gouvernance
- Principe de continuité d'exploitation de l'entreprise pour le dividende
- Principe d'indépendance, de compétence et de disponibilité des membres du conseil ainsi que la séparation des pouvoirs
- Principe de gestion raisonnée des fonds propres sur le long terme et le respect absolu de tous les actionnaires
- Pour les commissaires aux comptes, nos principes sont l'indépendance, l'expérience professionnelle et la diversité
- En termes de rémunérations, nos principes portent sur la transparence, la cohérence et l'équité
- Nous accueillons favorablement les résolutions visant à améliorer la qualité environnementale et sociétale des émetteurs

Enfin, nous portons une attention particulière aux éléments suivants : la disponibilité des administrateurs, l'équilibre des genres aux conseils, les jetons de présence, le bilan carbone, le dividende, l'âge des membres du conseil, la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général, le quitus aux administrateurs et la rémunération des dirigeants.

En 2021, nous avons voté à 276¹² assemblées générales sur 287 possibles, soit un taux de couverture de 96,2%. Nous restons ainsi en ligne avec notre taux moyen de participation aux Assemblées Générales qui s'élève à 97,6% depuis 2015 et au-dessus de notre objectif minimum de 95%. Le détail des votes exercés en 2021 peut être consulté dans le [Rapport d'engagement](#). Une partie de ces votes a concerné des résolutions liées à des sujets environnementaux ou sociétaux. Sur près de 4 569 résolutions votées, 112 concernaient des sujets ESG :

¹² La comptabilisation des votes ne prend en compte qu'une seule fois le vote à une assemblée générale, indépendamment du nombre de portefeuilles dans lesquels le titre est présent

Résolutions liées à l'environnement	Résolutions ayant un impact sociétal	Résolution ayant un thème ESG général
34	33	45

France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Japon	Reste du monde
1 395	2 277	729	149	19
30,53%	49,84%	15,96%	3,26%	0,42%

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
2 386	1 847	336
52,2%	40,4%	7,4%

Depuis 2010, nous avons recours à Proxinvest, un prestataire extérieur spécialisé dans le gouvernement d'entreprise, pour nous conseiller dans l'exercice de nos droits de vote pour les émetteurs français. Depuis 2016, afin d'avoir une couverture la plus exhaustive possible en termes de conseil dans l'exercice des droits de vote, nous utilisons également les prestations d'ISS (Institutional Shareholder Services).

Nos analystes conservent leur indépendance et s'appuient sur les recommandations de ces prestataires. Notre niveau d'indépendance peut être mesuré par l'historique du taux de recommandations non-suivies, présenté dans le tableau ci-dessous :

Année	Taux de non-suivi des recommandations ISS et Proxinvest
2017	14,3%
2018	14,0%
2019	12,0%
2020	14,3%
2021	8,9%

Une baisse significative du taux de non-suivi des recommandations ISS et Proxinvest a eu lieu en 2021. Elle résulte de l'ajout, chez ISS, d'un deuxième analyste supervisant l'application de notre politique de vote. Ainsi le nombre d'erreur a été réduit.

En complément du vote aux assemblées générales, nous avons également à cœur de dialoguer avec les émetteurs, en particulier en cas de vote négatif aux résolutions proposées. Ainsi, au cours de la campagne des assemblées générales 2021, 26 lettres ont été envoyées à des entreprises, en progression par rapport aux années précédentes.

Au total, sur les 7 dernières années, nous avons adressé au moins un courrier à 69 émetteurs différents. En 2021, une partie de ces lettres a concerné des émetteurs desquels nous nous sommes désinvestis. En effet, nous avons décidé, en 2020, de sortir des secteurs du tabac, de l'alcool et du charbon. A fin 2021, il ne restait plus que quelques lignes résiduelles liées au tabac. Au cours de l'année 2021, nous avons donc contacté les émetteurs concernés pour les informer de notre politique de désinvestissement.

Pour la campagne d'engagement 2021, les principales thématiques abordées sont les suivantes :

1. La féminisation du conseil d'administration
2. Le niveau d'indépendance du conseil d'administration
3. La politique de rémunération des dirigeants
4. Les opérations financières sur le capital
5. La distribution des dividendes
6. Les désinvestissements sectoriels sur le tabac, l'alcool et le charbon. Par souci de transparence, nous avons voulu expliquer aux émetteurs les raisons de notre désengagement
7. Le matériel de vote : nous avons informé un de nos émetteurs des difficultés que nous avons rencontrées pour recevoir les recommandations de vote de notre fournisseur (ISS).
8. Le « Say on Climate » : vote sur les résolutions climat
9. Les résolutions d'actionnaires

5. Investissements « durables » et investissements dans les combustibles fossiles

Nous ne sommes pas en mesure, à ce jour, de calculer la part alignée avec la Taxonomie européenne de nos encours. Des travaux sont en cours en ce sens et nous pourrions calculer notre part alignée avec la Taxonomie dès la fin 2022.

Cependant, nous pouvons déjà estimer notre part investie dans les combustibles fossiles. A fin 2021, notre exposition aux combustibles fossiles¹³ était de 149,7 millions d'euros, soit 1,05% de l'ensemble de nos encours sous gestion.

Emetteurs	Montant investi en millions d'euros à fin 2021
BP	8,75
Cenovus Energy	0,38
Chevron	1,14
Eni	52,02
Equinor	1,53
Exxon Mobil	6,03
Repsol	10,81
TotalEnergies	69,03
Total général	149,69

Certains émetteurs impliqués dans les énergies fossiles ont déjà été exclus en raison de controverses très sévères (rouge chez notre fournisseur MSCI).

En 2020, une nouvelle politique a été mise en place pour se désinvestir totalement du charbon. Avec l'aide de notre fournisseur de données [Urgewald](#), nous avons pu identifier tous les émetteurs ayant une part de leur chiffre d'affaires ou de leur production d'électricité liée au charbon supérieure à 20%. S'en est suivi un désengagement du secteur de près de 14,5 millions d'euros, finalisé en totalité à fin 2021.

En 2022, nous avons décidé de nous désengager des producteurs d'hydrocarbures provenant de sources non-conventionnelles. Grâce à la base de données [Global Oil & Gas Exit List](#) fournie par Urgewald, nous avons déjà pu identifier les émetteurs à exclure dont

¹³ Emetteurs dont le secteur GICS est « Integrated Oil & Gas » (source : MSCI).



la production d'hydrocarbures non-conventionnelles dépasse 20%. Nous prévoyons de céder toutes ces positions au plus tard à fin 2023. Cela devrait représenter près de 33 millions d'euros à désinvestir.

6. Stratégie d’alignement sur l’Accord de Paris

Le changement climatique sera probablement le plus grand défi de ce siècle et amènera de profondes transformations dans la manière dont nous produisons et consommons. PRO BTP FINANCE entend faire sa part pour respecter les Accords de Paris, c’est-à-dire de limiter le réchauffement de climatique bien en-dessous de 2°C, et si possible à 1,5°C. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs scénarios ont été élaborés par différents organismes tels que l’AIE, le GIEC ou encore le SBTi. Ces scénarios sont en cours d’étude par PRO BTP FINANCE pour définir notre politique climat. Celle-ci devrait voir le jour en 2023.

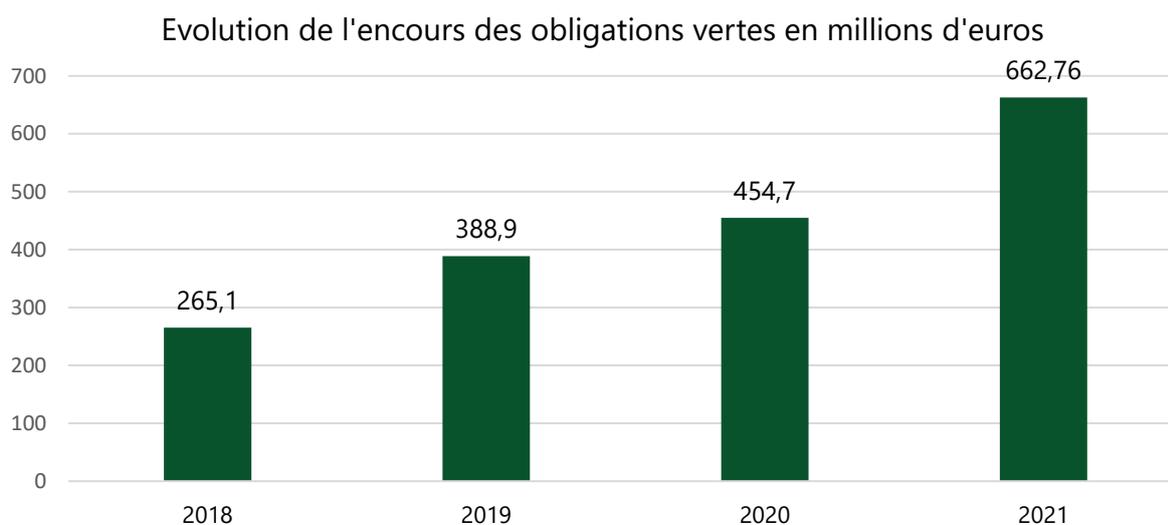
A ce stade, PRO BTP FINANCE n’est pas en mesure de fournir un objectif quantitatif à horizon 2030, ni une stratégie d’alignement avec les objectifs de l’Accord de Paris, mais a amorcé une réflexion en interne sur ce sujet. Une hypothèse de réduction de 7% de notre empreinte carbone est d’ores et déjà à l’étude. Un état d’avancement de ces réflexions sera communiqué l’an prochain.

Cependant, des avancées majeures ont eu lieu au cours de l’année 2021 et le début de l’année 2022 en termes de lutte contre le changement climatique.

Tout d’abord, nous nous sommes désinvestis de toutes nos positions dans le charbon. Le charbon reste, en 2021, le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre¹⁴. Ainsi, la décision a été prise fin 2020 de retirer tous nos investissements de ce secteur. A l’aide des données fournies par Urgewald, nous avons pu identifier les émetteurs dont la production de charbon ou la part d’électricité produite au charbon dépassait 20%. Ces positions ont été entièrement cédées à fin 2021, représentant un désinvestissement de près de 14,5 millions d’euros.

¹⁴ AIE – 10 novembre 2021 - <https://www.iea.org/articles/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer>

Nous avons également fortement investi dans la transition énergétique, via des investissements dans les green bonds. En effet, nos encours green bonds n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années et s'établissent à 662,8 millions d'euros (4,65% des encours gérés) à fin 2021, soit une progression de +45% en 2021. Un fonds dédié aux obligations vertes, Regard Green Bonds, a pu calculer ses émissions évitées : il a permis d'éviter de rejeter un total de 106 000 tonnes de CO2 équivalent.



Nous allons également mettre en place un désinvestissement des producteurs d'hydrocarbures provenant de sources non-conventionnelles. Près de 33 millions d'euros investis vont être cédés au plus tard à fin 2023. Nos encours dans les énergies fossiles devraient fortement baisser du fait de ces désinvestissements.

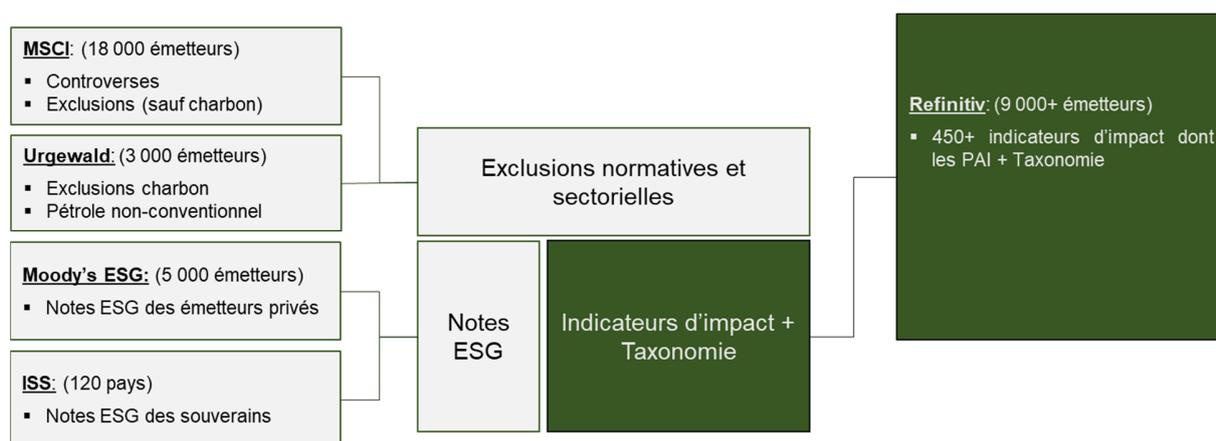
Enfin, le projet de mise en place d'une base ESG, débuté en 2021, arrive à son terme en juin 2022. Cette base de données permet tout d'abord d'identifier en amont les émetteurs impliqués dans le charbon et les hydrocarbures non-conventionnels et ainsi d'éviter de les financer.

Cette base ESG permet également de récupérer, stocker et historiser des indicateurs d'impact essentiels, en particulier des indicateurs liés aux émissions de CO2.

Nous allons récupérer près de 450 indicateurs extra-financiers pour près de 9 000 émetteurs via notre fournisseur de données Refinitiv.

PRO BTP FINANCE calcule déjà son empreinte carbone sur certains fonds : elle s'élève en 2021 à 162 936 tonnes. Cependant, celle-ci se limite à une partie des fonds de PRO BTP FINANCE et ne concerne que les scopes 1 et 2.

Avec la mise en production de la base de données propriétaire, nous allons pouvoir, dès fin 2022, calculer l'empreinte carbone de nos portefeuilles sur les scopes 1,2 et 3¹⁵, leur intensité carbone, mais aussi la publication ou non d'objectifs de réduction des émissions chez nos émetteurs. Ces différents points de données nous permettront de calculer, avec fiabilité et précision, l'empreinte carbone de nos portefeuilles et ainsi de poser des objectifs réalistes et en cohérence avec les Accords de Paris. Il sera également possible pour les gérants de portefeuilles de piloter directement l'empreinte carbone de leurs fonds.



Détail des données reçues de nos différents fournisseurs pour la base de données ESG

Enfin, nous nous impliquons également dans la lutte contre le changement climatique via le vote et l'engagement. En effet, nous encourageons les résolutions qui contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique. Nous avons voté à 34 résolutions en ce sens. En termes d'engagement, nous aurons aussi une vision année après année des progrès réalisés par les entreprises. Nous ciblerons dans nos campagnes d'engagement les entreprises les moins impliquées dans la lutte du changement climatique.

¹⁵ Scope 1 : émissions directes, Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie, Scope 3 : émissions en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'émetteur

7. Stratégie d’alignement sur la « biodiversité »

La perte de biodiversité est un enjeu majeur au niveau mondial. Nous sommes en effet à l’aube d’une extinction de masse des espèces, la plus rapide qui n’ait jamais eu lieu, et entièrement due à l’impact de l’homme sur son environnement.

Quantifier l’impact de nos investissements sur la biodiversité est un exercice difficile, en particulier au niveau de la disponibilité et de la qualité de la donnée.

Nous disposons aujourd’hui de quelques indicateurs permettant partiellement d’estimer notre impact sur la biodiversité. Nous savons, par exemple, si les émetteurs dans nos portefeuilles ont mis en place, ou non, une politique de protection de la biodiversité. Nous pouvons également mesurer la quantité de déchets produite, la quantité d’eau utilisée ou encore les émissions de CO₂. Ces indicateurs nous permettent d’estimer partiellement l’impact sur la biodiversité de nos portefeuilles et ne saurait donner une image exhaustive de notre impact.

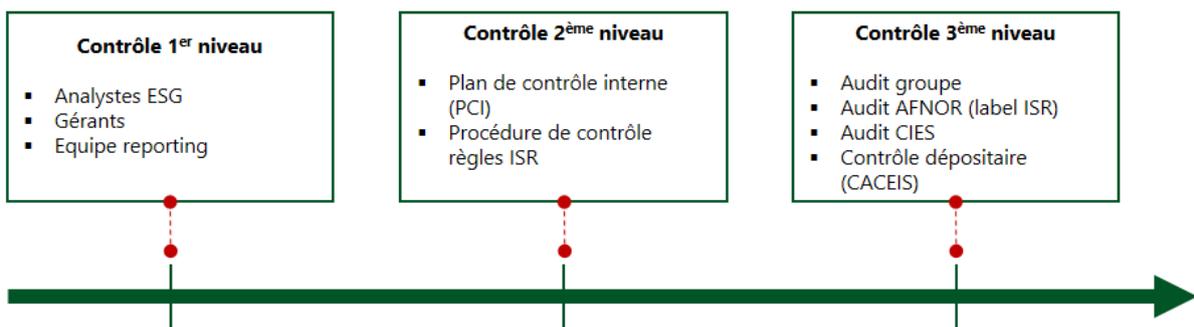
Plusieurs fournisseurs proposent aujourd’hui des données permettant d’obtenir une estimation plus précise de l’impact sur la biodiversité des entreprises. PRO BTP FINANCE a reçu plusieurs de ces entreprises pour des démonstrations et propositions commerciales. Cependant, nous estimons aujourd’hui que les méthodologies employées et les couvertures sur les différents univers d’investissement ne sont pas encore assez matures. Une réflexion se poursuit en interne pour quantifier au mieux notre impact sur la biodiversité, y compris en étudiant des indicateurs dont nous disposons déjà.

PRO BTP FINANCE n’est donc pas en mesure à ce stade de proposer des objectifs quantitatifs pour 2030. Des réflexions sont en cours en interne et un état d’avancement sera donné l’année prochaine.

8. Intégration des risques ESG dans la gestion des risques

La politique et les processus d'investissement responsable de PRO BTP FINANCE sont couverts par le dispositif de contrôle de la société de gestion :

- Au **premier niveau**, des procédures de contrôle opérationnelles sont appliquées par les gérants de portefeuille et par l'équipe d'analystes ESG
- Les contrôles de **deuxième niveau**, exécutés par l'équipe Conformité et contrôle interne, sont intégrés dans le PCCI (Plan de conformité et contrôle interne) ; les procédures de contrôle des règles ISR sont formalisées
- Les contrôles de **troisième niveau** sont réalisés dans le cadre des missions de contrôle périodique (audit du Groupe PRO BTP ou cabinet externe) ; des audits externes sont également réalisés par l'AFNOR pour ce qui concerne le suivi des règles de label ISR, et par le CIES pour le suivi des règles du même nom



Sur le plan de la **gestion des risques**, nous considérons que les critères ESG sont des facteurs de risque, et qu'à ce titre, ils peuvent générer des risques de conformité réglementaire, des risques opérationnels et des risques financiers.

A fin 2019, la cartographie des risques de la société de gestion a intégré pour la première fois des éléments extra-financiers.

Dans cet esprit, un premier dispositif de pilotage des risques ESG a été conçu en 2019 autour d'un système de gestion des controverses, avec notre partenaire MSCI. Il consistait à fournir aux gérants la liste des controverses orange (sévères, à surveiller) et rouges (très sévères, à exclure).

Ce dispositif s'est enrichi, en 2020, d'un filtre sur les entreprises du tabac, de l'alcool et du charbon. Les entreprises produisant des armes controversées, ne respectant pas le Global Compact et les pays non GAFI ou potentiellement à risques élevés sont également exclus.

Chaque mois, la liste des entreprises interdites est fournie aux gérants ainsi que les positions restant à exclure. Les gérants ont alors 3 mois pour sortir des positions controversées (1 mois s'il s'agit d'une controverse rouge, précédemment orange).

Depuis 2021, nous prenons également en compte les [risques de durabilité](#). Les informations liées aux risques de durabilité sont disponibles sur notre site.

D'ici la fin 2022, un ensemble d'indicateurs ESG (ex : empreinte carbone, féminisation des organes de direction, consommation d'eau, etc.) va également être mis en place grâce à notre base de données ESG. Ces indicateurs permettront de piloter de façon plus précise et plus pertinente les risques ESG.

9. Mesure d'amélioration

Plusieurs chantiers sont en cours pour améliorer notre impact sur le changement climatique et la biodiversité.

Tout d'abord, comme il a été mentionné plus haut dans ce rapport, la mise en place d'une base propriétaire dédiée à l'ESG va nous permettre de calculer avec précision l'empreinte et l'intensité carbone de tous nos portefeuilles. En effet, nous disposerons des données pour les émissions scope 1, 2 et 3¹⁶ des émetteurs dans nos portefeuilles. Ces données seront clés dans l'établissement de notre politique et notre stratégie climat.

Cette base va également permettre de récupérer des données liées à la biodiversité. Afin de mieux estimer notre impact sur la biodiversité, nous allons devoir étudier les indicateurs que nous avons à notre disposition. Nous allons également continuer notre veille et suivre les évolutions en termes d'indicateurs biodiversité.

Enfin, nous allons mettre en place une politique et une stratégie pour le climat et pour la biodiversité. Pour le climat, il conviendra d'étudier les différents scénarios existants et de formuler des objectifs de réduction de notre empreinte carbone à intervalles réguliers. Pour la biodiversité il s'agira d'identifier les indicateurs les plus pertinents, de mettre en place la production de ces données, et de formaliser des objectifs clairs en ce sens.

¹⁶ Scope 1 : émissions directes, Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie, Scope 3 : émissions en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'émetteur

